

Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 septembre 2019



■ Valeur liquidative : 99,5 €

■ Actif net du fonds : 77 162 669 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	0,20%	11,22%	-0,39%	-	-	-	-
Indice de référence	2,33%	15,83%	5,00%	-	-	-	-

* Da : Début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

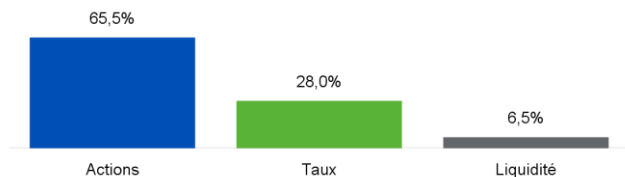
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds	-	-	-	-	-	-12,13%
Indice de référence	-	-	-	-	-	-9,28%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.

L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Sensibilité	Fonds	Indice de référence
Portefeuille	1,47	1,57

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	10,85	-	-
	Indice	10,02	-	-
Max drawdown *	Fonds	-12,57	-	-
	Indice	-10,89	-	-
Délai de recouvrement *	Fonds	208	-	-
	Indice	96	-	-
Ratio de Sharpe *		-0,03	-	-
Ratio d'information *		-1,30	-	-
Tracking error *		4,03	-	-

■ Date de création

8 septembre 2017

■ Date de lancement

1 novembre 2017

■ Forme juridique

SICAV de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

1,15%

■ Frais courants (Année -1)

0,82%

■ Emissions carbone

Fonds	Indice	Tonne(s) par million de \$ de revenus (hors obligations souveraines)
89,09	184,37	Source : BRS & MSCI

■ Orientation de gestion

Afer Avenir Senior a pour objectif de chercher à capter les opportunités liées à une thématique d'actualité : le vieillissement de la population. Composé à minima de 60% d'actions, le support s'adresse particulièrement aux adhérents recherchant une diversification de leurs placements, sur un horizon d'investissement minimum recommandé de 5 ans.

La SICAV est investie en valeurs liées à la thématique du vieillissement de la population au travers des secteurs tel que la santé, la pharmacie, les services à la personne, la dépendance, le tourisme, l'assurance... Tous les secteurs ne sont pas représentés à tout moment durant la vie du fonds. Certains secteurs pourront être particulièrement mis en avant à un moment donné, selon les conditions de marché et la vue macroéconomique de la société de gestion.

La SICAV pourra investir tant dans des industries de biens et de services en lien avec l'économie des seniors que dans des services d'accompagnement et de dépendance.

Les valeurs sont sélectionnées au terme d'une analyse rigoureuse de leur modèle économique, de leur nature et de la qualité de leur bilan

■ Indice de référence

70% EURO STOXX® + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (dividendes/coupons nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans

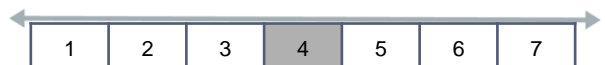
■ Rating moyen

BBB

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

Six Financial Information

—

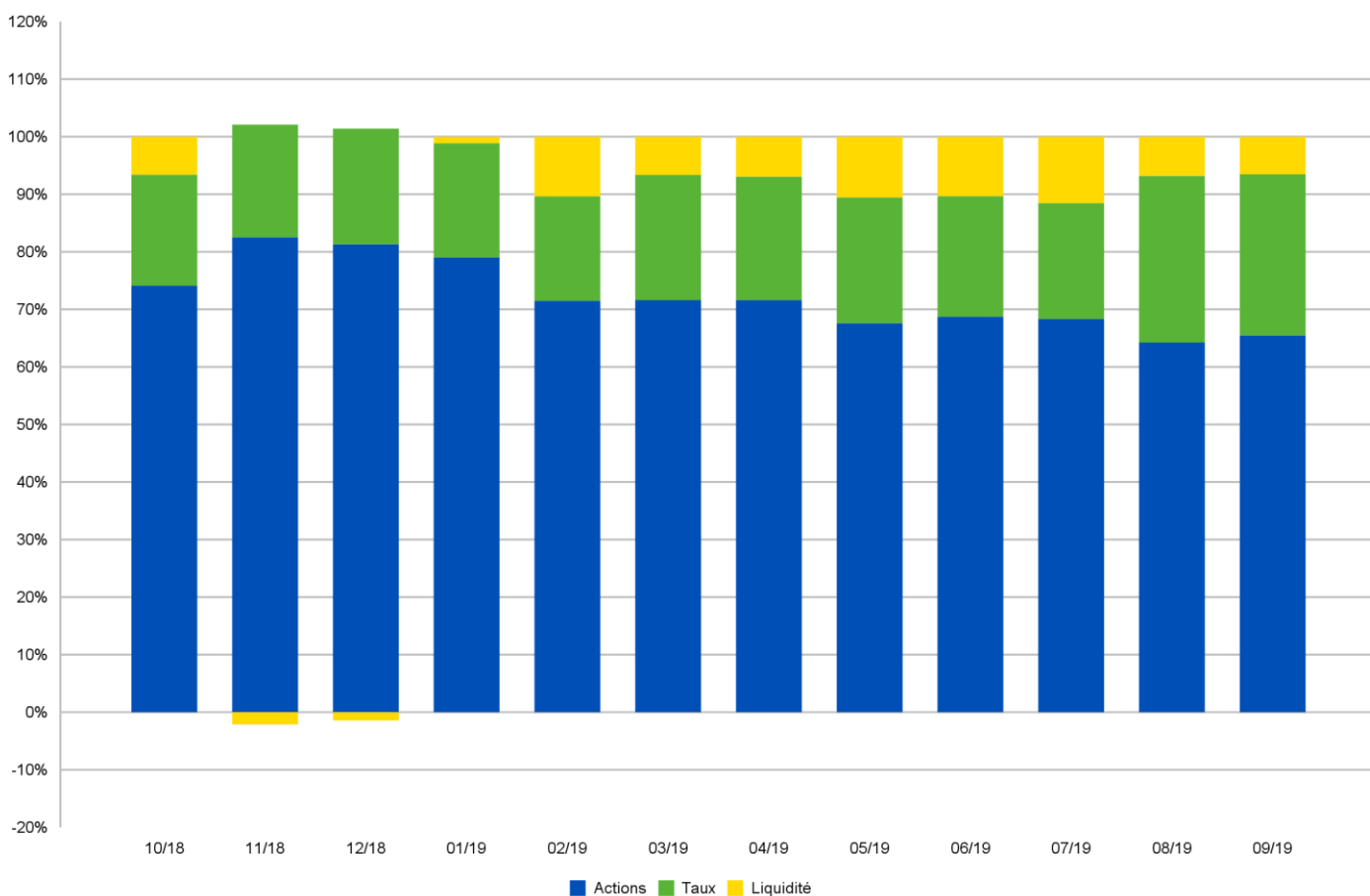
Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 septembre 2019



Allocation historique



Commentaire allocation

Sur le mois de septembre, les marchés actions ont progressé avec des banques centrales à la manœuvre. Les marchés obligataires ont reculé avec des taux souverains en légère hausse. L'indice EuroStoxx gagne 3,66% et l'indice Barclays EuroAgg Corp décline de -0,76%. Concernant notre politique d'allocation d'actifs, nous avons eu une pondération actions en ligne avec celle de l'indice. Pour la partie obligataire, la sensibilité taux du fonds était légèrement inférieure à celle de l'indice. Sur le mois, le fonds sous-performe son indice de -2,13%, du fait de la contribution négative de la partie actions. L'effet allocation est négatif sur la partie actions et positif sur la partie obligataire.

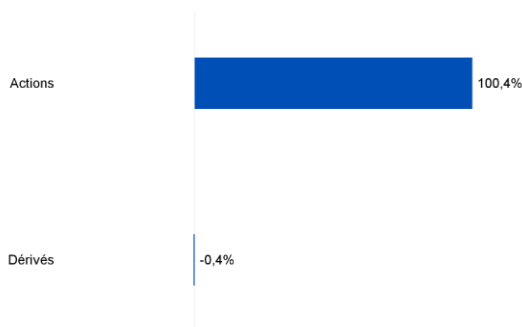
Gestion

Jean-François Fossé

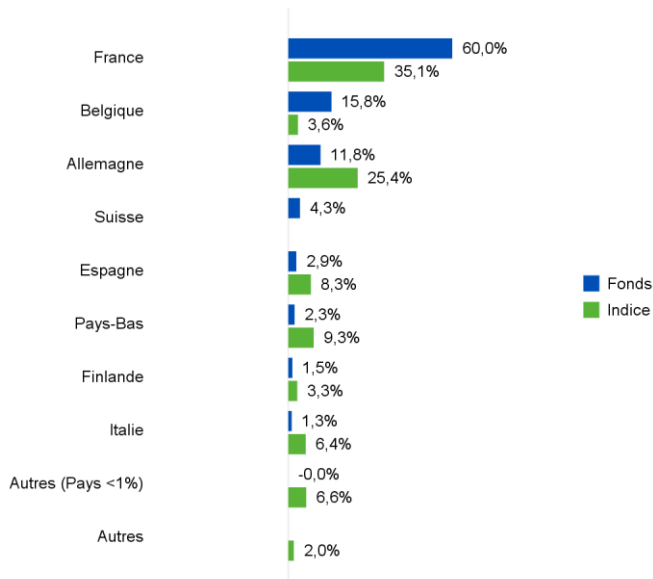


■ Proportion de la poche actions dans le portefeuille global : 65,5%

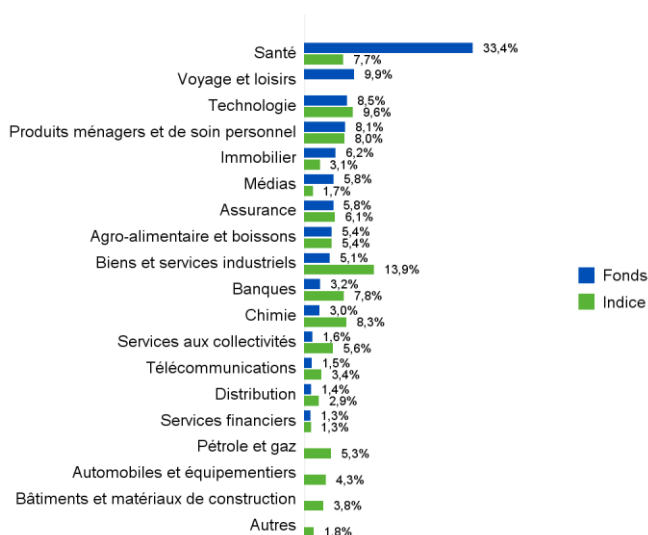
■ Répartition - Poche actions



■ Répartition géographique - Poche actions



■ Répartition sectorielle - Poche actions



■ Principales positions - Poche actions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
SANOFI SA	France	Santé	2,9%
KORIAN	France	Santé	2,5%
ESSILORLUXOTTICA SA	France	Santé	2,2%
AXA SA	France	Assurance	2,1%
ORPEA	France	Santé	2,0%
STMICROELECTRONICS NV	Suisse	Technologie	2,0%
AIR LIQUIDE SA	France	Chimie	2,0%
DANONE SA	France	Agro-alimentaire et boissons	1,9%
GALAPAGOS NV	Belgique	Santé	1,8%
ALLIANZ SE	Allemagne	Assurance	1,7%

■ Principaux mouvements - Poche actions

Achats/renforcements

Ventes/allègements

■ Commentaire de gestion - Poche actions

Le mois de septembre témoigne d'un début de retour à la raison des marchés financiers. Face à la montée des risques de ralentissement, la BCE et la FED viennent de décider d'assouplir leurs politiques monétaires respectives, en optant l'une et l'autre pour des baisses de taux. Rassurés par des discours volontaristes, les marchés ont repris espoir, et ont favorisé les secteurs ayant le plus été attaqués pendant l'été. Ainsi, parmi les plus fortes hausses, nous retrouvons la banque et l'assurance, portés par la remontée des taux longs, l'automobile et les produits de base, alors qu'un accord entre la Chine et les Etats-Unis semble à portée de main. A l'inverse des performances, les secteurs défensifs sont à la peine, illustré par la sous-performance de l'agroalimentaire, de la santé ou encore de la consommation non discrétionnaire.

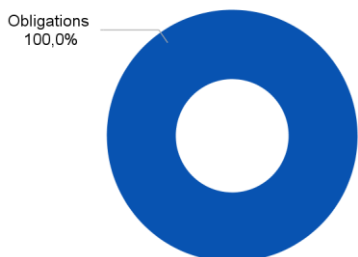
■ Gestion de la poche actions

Xavier Laurent



■ Proportion de la poche taux dans le portefeuille global : 28,0%

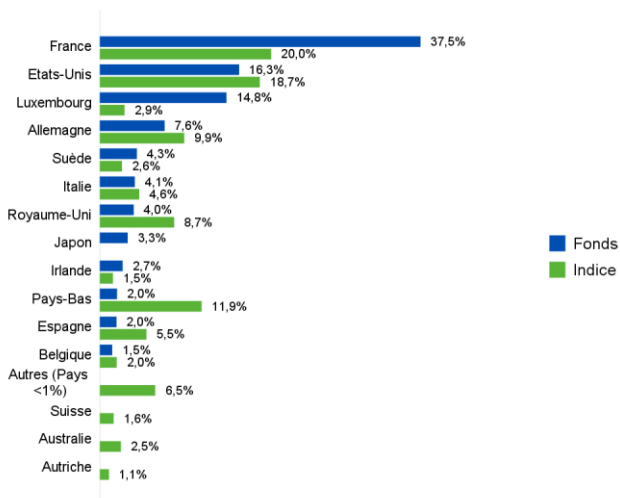
■ Répartition - Poche taux



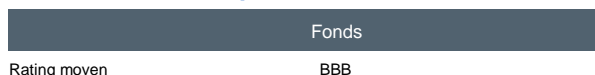
■ Principales positions - Poche taux (hors dérivés)

Nom	Pays	Secteur	Rating	% Actif
MERCK KGAA NOINDEX 0 12/2074 - 12/12/74	Allemagne	Pharmacie	BBB	1,4%
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 0.375 3/2023 - 07/03/23	Luxembourg	Pharmacie	A	1,3%
SANOFI SA 0.875 3/2029 - 21/03/29	France	Pharmacie	A	1,2%
ACCOR SA 2.375 9/2023 - 17/09/23	France	Services	BBB	1,1%
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL PLC 1.25 5/2026 - 21/05/26	Royaume-Uni	Pharmacie	A	1,1%

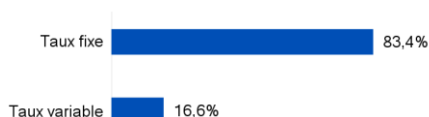
■ Répartition géographique - Poche taux



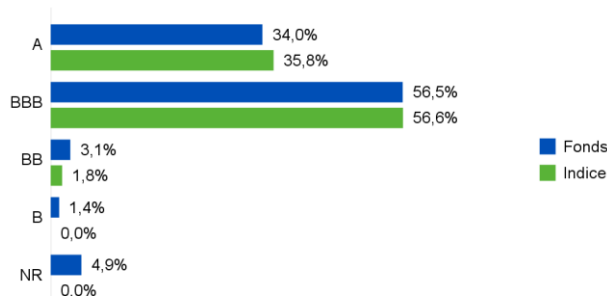
■ Indicateur de risques - Poche taux



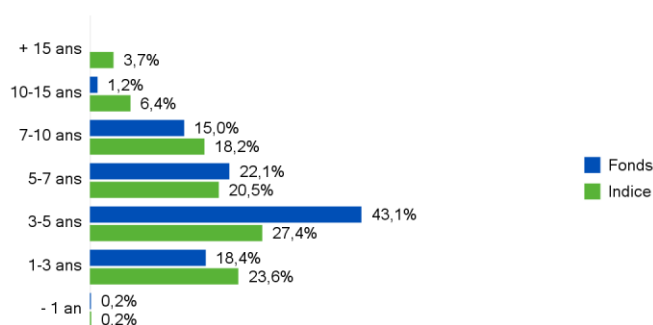
■ Répartition par type d'émetteur (hors OPC)



■ Répartition par rating - Poche taux



■ Répartition par maturité - Poche taux



■ Commentaire de gestion - Poche taux

La poche taux reste investie en privilégiant des obligations liées à la thématique. Ainsi, sont principalement représentés les secteurs de la consommation (pharmacie incluse), ainsi que les secteurs assurance et immobilier de santé. La poche du fonds présente une bonne granularité et offre un rendement supérieur à celui de son indice (0,5% vs 0,1% pour l'indice), en raison d'une surpondération relative des émissions notées BBB. La durée de la poche reste légèrement inférieure à celle du benchmark. Sur le mois, nous avons augmenté notre sensibilité à l'émetteur Abbvie et réduit notre risque à Unibail à la suite d'une baisse de la perspective de la qualité financière de l'émetteur par S&P.

■ Gestion de la poche taux

Karine Petitjean



Afer Avenir Senior

FR0013203841

Reporting mensuel au 30 septembre 2019



Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0013203841	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	SICAV de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	8 septembre 2017	Ticker Bloomberg	AFAVSEN
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 5 ans	Droits d'entrée max	4,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	1,15%
Investissement min. initial	1 part	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	-	Frais courants (N-1)	0,82%
Pourcentage d'OPC	Jusqu'à 20%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	70% EURO STOXX® + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (dividendes/coupons nets réinvestis)	Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**émission carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex COB) sous le n° GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.